

Le replâtrage au temps de la crise

Le gouvernement du Premier ministre Moulaye Ould Mohamed Laghdaf a subi un léger remaniement, dans la nuit du mercredi 31 mars au jeudi 1er avril. Un "changement" à dose homéopathique, à la place du grand chambardement plusieurs fois annoncé par la rumeur, mais toujours reporté, intervenu, tout en douceur, laissant l'armature, mise en place le 11 août 2009, pratiquement intacte. Seulement cinq entrées et quatre sorties.

Les changements ont concerné deux départements ministériels stratégiques et, donc, de la plus haute importance (Justice et Finances) et un troisième (Pétrole et Energie) qui semble encore traîner les effets collatéraux de l'histoire d'un décollage, poussif, de l'or noir au pays des hommes bleus; en dépit de la multiplication des cessions de permis de recherche dans le bassin de Taoudenni. La petite nouveauté, dans la "nouvelle" architecture gouvernementale, réside dans la fondation d'un ministère délégué auprès du premier Ministre, chargé des affaires africaines.

Quant à l'attente de l'opinion mauritanienne, elle se traduit par l'arrivée d'un nouveau ministre de la Justice: maître Abidine Ould El Khair, avocat, précédemment membre de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Il remplace Baha Ould Hmeida. Le Ministère des Finances est confié à Ahmed Ould Moulaye Ahmed qui officiait, jusque là, en qualité de ministre de l'Energie et du Pétrole. Du coup, Kane Ousmane, un ancien de la Banque Africaine de Développement (BAD), qui a fait de brefs passages dans plusieurs stations de la plus haute importance de la République (conseiller du président, gouverneur de la BCM et

patron de la SNIM), fait partie du groupe des personnalités sortantes.

Parmi les nouveaux venus, figure le ministre de la communication, chargé des relations avec le Parlement: maître Hamdi Ould Mahjoub, un des plus anciens avocats du Barreau mauritanien, ayant assumé la charge de bâtonnier, ex-maire de la commune de Nouadhibou et ex vice-président de la CENI. Il remplace Mohamed Abdallahi Ould Boukhary qui a donné l'impression d'être sur une autre planète et qui se joint, ainsi, à la file des sortants en attente d'un nouveau point de chute.

Difficile grille de lecture

Au-delà des faits bruts, la lecture technique et politique à travers laquelle pourrait être perçue ce rabibochage apparaît comme un exercice aléatoire. Pourquoi des ministères aussi importants que la Justice et les Finances ont-ils changé de titulaires? Une chose apparaît claire: dans la nouvelle Mauritanie, qui s'entête à copier l'Etat inauguré suite à l'irruption, par effraction, des militaires sur

Le replâtrage au temps de la crise

Suite de la Une

la scène politique, un certain 10 juillet 1978, les ministres qui ont les plus grosses chances de "durée de vie" sont les plus enclins à adopter un profil bas. Se taire, attendre les ordres et ne jamais prendre d'initiatives. Ces conditions, absolument nécessaires, ne sont, cependant pas, suffisantes, une foule d'autres facteurs intervenant dans l'affaire.

Ce qui renvoie à la difficulté de répondre à la question de savoir pourquoi certains ministres sont partis et d'autres arrivés. Le ministre de la Justice aurait fait les frais d'un désaccord avec un haut magistrat du Parquet, selon la rumeur. Chose inimaginable, dans une République "normale" où le second obéit, obligatoirement, au premier, le Parquet étant le prolongement de l'Exécutif. Comme si le pays du million de poètes devait toujours fonctionner au défi de toutes les règles.

Kane Ousmane, un cadre moulé dans la culture des institutions financières internationales, n'avait que très peu de chance de faire de vieux jours à la tête du département des Finances, en Mauritanie. Car, même si les règles et les principes de bonne gouvernance et de transparence restent, théoriquement, les mêmes, ici et là-bas, la pratique est, parfois, radicalement différente. Le ministère des sous, chez nous comme dans nombre de pays africains, est une planque à problèmes, point de convergence de tous les gros intérêts de la République. Son titulaire doit, forcément, maîtriser quelques règles non écrites, même, parfois, proscrites, dans le monde de la finance internationale.

En le "chassant" d'un système conçu pour la promotion des médiocres, conformément à une culture développée depuis 1984, le président de la République vient de rendre un service, inestimable, à ce brillant cadre qui ne devrait pas tarder à trouver un point de chute, doré, dans une grosse institution de ce monde. Entre le Trésor, le budget-impôts et la douane, on

navigue en plein triangle des Bermudes. Du coup, les raisons du départ de l'homme apparaissent comme une anecdote, dans une histoire dont l'épilogue était prévisible. En chassant Kane Ousmane d'un monde auquel il est totalement "étranger", Mohamed Ould Abdel Aziz rappelle que ce qui est en la cause, ce n'est certainement pas les compétences de l'ancien vice-président de la BAD, diplômé de Polytechnique, mais les règles de gouvernance en vigueur en Mauritanie, depuis 30 ans.

Quant à la compréhension politique du "changement" du week-end dernier, il faut juste noter que la fondation d'un ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des affaires africaines, apparaît comme un petit clin d'œil à la communauté négro-africaine, après la mini-tempête provoquée par le débat, complètement débile, sur l'identité de la Mauritanie, 50 ans après notre indépendance.

Avec la naissance de ce département, Mohamed Ould Abdel Aziz réalise, également, un coup double, en trouvant une plaque de recensement pour une compagnie de la première heure, Bâ Coumba, qui a quitté le ministère de la Fonction Publique, sous les effets collatéraux de l'opération de recensement des fonctionnaires et agents de l'Etat. Quant à la double promotion de Wane Ibrahima et de Bâ Houssinou, elle semble plus répondre à des critères techniques que politiques.

Avenir toujours aussi incertain

Entre blocage politique, crise économique, précarité sociale et hypothèque sécuritaire, l'homme qui conduit les destinées de la Mauritanie, en cette année 2010, est tenu d'aller bien au-delà d'une petite greffe gouvernementale. Nécessité d'un véritable débat national? Mohamed Ould Abdel Aziz doit, maintenant,

prendre de la hauteur, adopter une posture qui le mette au dessus de la mêlée, pour favoriser un véritable dialogue entre toutes les forces politiques et même vives du pays. Celui-ci n'aurait rien à voir avec une quelconque idée de partage du gâteau que représente le pouvoir, histoire de rassurer la majorité prêt-à-porter qui soutient, de toutes les façons, tout celui qui tient les commandes.

De manière plus générale, on admet qu'en démocratie, il faut deux camps: le gouvernement et ses adversaires, dont le rôle est de critiquer l'action, notamment sur la réalisation des objectifs préalablement fixés par le président. La dynamique démocratique exige un débat contradictoire. Pour le contenu et les enjeux de ce dialogue tant souhaité, les sujets ne manquent pas. Démonstration avec la nécessité, pour notre pays, d'instaurer une rupture dans les règles de conquête du pouvoir, jusque là régies par deux modes pas du tout démocratiques. Elles sont désespérément oblitérées entre putschs militaires et scrutins présidentiels contestés.

La Mauritanie a, aussi, besoin de consensus, sur la question de la lutte contre le terrorisme, le fichier électoral, objet de tant de suspicions, depuis l'élection présidentielle de juillet dernier, et sur quelques autres constantes nationales. Concrètement, un dialogue national inclusif pourrait, par exemple, déboucher sur un éventuel audit du fichier électoral, pour les prochaines échéances. Une perspective qui donnerait, à la majorité, l'opportunité de démontrer que son candidat a été bien élu "à la régulière" et que le fichier électoral, dans sa configuration actuelle, ne contient pas de "cafards", contrairement aux allégations des "mauvais perdants" de juillet 2009, battus à plate couture et obligés de trouver une explication à la "déroute".

SECK AMADOU